

**COMMUNE
DE
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal
du 20 Juin 2014 à 19 heures

Président de séance : Monsieur Alain ARCHIER, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présent(s) : ARCHIER Alain, ROUX Michel, THOMAS Irène, BLACHE Jean-Paul, BRUNON Doriane, DUMAS Christine, GUYOT Laurent, MARSEGUERRA Marcel, MAYOUD Martine, PEYRARD Georges, RAMEAU Maryse, REVOIL Lyliane.

Excusé(s) : POULENARD Guy, GOURDON Chrystelle

Absent(s) : GIRARD Patrice

Pouvoir(s) : POULENARD Guy à ARCHIER Alain, GOURDON Chrystelle à REVOIL Lyliane

Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.

Le Conseil Municipal approuve l'ajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir :

- Demande de subvention au Conseil Général au titre du déneigement des voiries communales.*

Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

M. Jean-Paul BLACHE, Conseiller Municipal titulaire d'une délégation est désigné secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants : 13

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Madame Martine MAYOUD, Conseillère municipale à 19 heures 05.

Délibération n° 2014 060 : Proposition des membres à la Commission Communale des Impôts Directes

Le Conseil Municipal propose 24 contribuables à la Direction Générale des Finances Publiques afin qu'elle détermine les membres de la CCID (6 titulaires et 6 suppléants), conformément à l'article L1650-1 du code général des impôts.

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 061 : Avenant n° 13 à la convention de l'ESAT du Haut Vivarais - Année scolaire 2014/2015

Le Conseil Municipal approuve l'avenant proposé par l'E.S.A.T. du Haut Vivarais relatif au tarif de 3,89 € T.T.C. pour un repas prêt à consommer livré à la cantine pour l'année scolaire 2014/2015.

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 062 : Tarifs cantine participation des familles - Année scolaire 2014/2015

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de cantine pour l'année scolaire 2014/2015 de la façon suivante :

- Participation des familles 3,50 €
- Participation de la commune 0,39 €
- Participation des adultes 5,00 €

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 063 : Tarifs garderie périscolaire - Année scolaire 2014/2015

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de garderie périscolaire pour l'année scolaire 2014/2015 de la façon suivante :

MATIN	MIDI		SOIR	
de 07 h 00 à 08 h 20	de 11 h 30 à 12 h 30	de 12 h 30 à 13 h 20	de 16 h 30 à 17 h 30	de 16 h 30 à 18 h 00
1,50 €	1,00	1,00 €	1,00 €	1,50 €

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 064 : Renouvellement du contrat de Mme Isabelle PALLADE, Agent contractuel du service scolaire

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Madame Isabelle PALLADE, agent contractuel à temps incomplet du service scolaire, du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 065 : Intervenants dans le cadre des rythmes scolaires / Contrat de travail Madame Vera VON HOVEN

Le Conseil Municipal décide d'embaucher du 02 septembre 2014 au 03 juillet 2015 inclus, Madame Vera VON HOVEN en tant qu'agent contractuel à temps incomplet pour intervenir auprès des élèves de l'Ecole Publique de St Marcel-lès-Annonay dans le cadre des activités périscolaires dans différents locaux de la Commune, à raison de 3 h ½ hebdomadaire en période scolaire. La rémunération horaire est fixée à 15 € brut.
Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 066 : Intervenants dans le cadre des rythmes scolaires / Convention de prestation de service M. FERRAUTO

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat avec Monsieur Massimo FERRAUTO, entrepreneur individuel afin qu'il intervienne pour des activités liées à la découverte de la musique à raison de 3 séances hebdomadaires de 45 minutes de 15h45 à 16h30, du 02 septembre 2014 au 03 juillet 2015 inclus, hors vacances scolaires. Le coût de la séance étant fixé forfaitairement à 20 €
Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 067 : Avenant n° 4 à la convention de remboursement des fournitures et charges de personnel du secrétariat de la Mairie liées aux activités du SIVD

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 4 relatif à la convention de remboursement des fournitures et des charges de personnel du secrétariat de la Mairie liées aux activités de ce syndicat, à hauteur de 16 000 € pour l'année 2014.

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 068 : Convention de servitude légale « Création poste PRCS Blanchard pour renforcement BT du poste Les Rasis » - Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche

Le Conseil Municipal approuve la convention de servitude légale avec le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche dans le cadre des travaux de création d'un poste PRCS (sur un terrain privé de la commune) à Blanchard pour le renforcement basse tension du poste « Les Rasis ».

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 068 : Demande de subvention au Conseil Général au titre du déneigement des voiries communales.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention pour le déneigement de l'hiver 2013/2014, auprès du Conseil Général de l'Ardèche.

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Elections sénatoriales du 28/09/2014 : Désignation des délégués et de leurs suppléants au sein du collège électoral

Composition du bureau électoral :

- Monsieur Alain ARCHIER, Maire,
- Monsieur Michel ROUX,
- Monsieur Marcel MARSEGUERRA,
- Madame Doriane BRUNON,
- Monsieur Laurent GUYOT.

Secrétaire du bureau électoral : Monsieur Jean-Paul BLACHE.

Le Conseil Municipal désigne les délégués des conseils municipaux et leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014, suivants :

- Monsieur Michel ROUX
- Madame Irène THOMAS
- Monsieur Guy POULENARD
- Madame Maryse RAMEAU
- Monsieur Alain ARCHIER
- Madame Lyliane REVOIL

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 25.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le **23 JUIN 2014** conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Alain ARCHIER

